# **Directeur(trice) travaux neufs et maîtrise d'ouvrage**

Date de publication :30/08/2024

## **Familles de métiers**

Travaux, maintenance et entretien

## **Lieux et segments d’activités**

* Parcs d'attractions et parcs aquatiques
* Parcs à thème et parcs ludo-pédagogiques
* Activités intérieures
* Musées et sites culturels
* Patrimoine et sites naturels
* Spectacles et activités artistiques

## **Autres intitulés**

* Directeur(trice) de la maîtrise d'ouvrage
* Responsable travaux
* Responsable développement

## **Définition du métier**

Le renouvellement de l'offre d'un site de divertissement est nécessaire pour attirer et fidéliser les visiteurs, aussi la direction générale investit-elle régulièrement dans la construction de nouveaux espaces ou dans la transformation de l'existant.

Ces projets d'envergure sont gérés par le/la directeur(trice) travaux neufs et maîtrise d'ouvrage, en cohérence avec la stratégie et les ambitions du site.

Il/Elle planifie et coordonne les différentes étapes de la conception et la réalisation des projets de construction ou de rénovation : élaboration du cahier des charges, sélection des prestataires, gestion du chantier, affectation des moyens humains et matériels, respect des contraintes environnementales et réglementaires... il/elle a l'œil sur tout jusqu'à la livraison du nouvel univers ou de la nouvelle attraction.

Spécialiste des projets de construction, c'est également un(e) manager expérimenté avec un bon sens relationnel, capable de concilier impératifs techniques et vision artistique et créative pour respecter la thématisation !

## **Code ROME**

Ingénierie et études du BTitre Professionnel

## **Principales compétences métiers**

### **Savoir-être professionnels**

* Mobiliser une vision stratégique et d'anticipation
* Capacité à prendre des décisions
* Faire preuve de flexibilité et d'adaptabilité
* Faire preuve de rigueur et de précision
* Faire preuve de leadership

### **Compétences techniques**

* Rédiger un cahier des charges, des spécifications techniques
* Concevoir un projet architectural ou d'aménagement
* Évaluer la mise en oeuvre d'un projet, plan d'action
* Piloter la performance et la rentabilité d'une activité ou d'un projet
* Élaborer un schéma directeur technique, définir des besoins en équipement
* Organiser et conduire des travaux, un chantier
* Évaluer, prévenir, et gérer les risques et la sécurité
* Contrôler la qualité et la conformité d'un bâtiment, d'une infrastructure
* Comprendre, interpréter des données et documents techniques
* Analyser et gérer les risques financiers
* Animer, coordonner une équipe

## **Accès à l’emploi**

### **Niveau d’expérience requis**

Une expérience préalable d'au moins dix ans dans la conduite de travaux ou la maîtrise d'ouvrage de projets de construction/ rénovation est indispensable.

### **Formation appréciée**

* Master Génie civil
* Master Génie urbain
* Diplôme d'état (DE) Architecte
* Diplôme d'ingénieur du conservatoire national des arts et métiers spécialité bâtiment et travaux public
* Diplôme spécialisé dans l'urbanisme